

## Quelle belle liste !

1. Alain Agostini (UMP) 2008, condamné pour proxénétisme aggravé en bande organisée.
2. Alain Carignon (UMP) 1999, condamné pour corruption, abus de biens sociaux et subornation de témoins.
3. Alain Ferrand (UMP) 2006, condamné pour faux et usage de faux. 1998, condamné pour prises illégales d'intérêts et condamné pour fraude fiscale.
4. Alain Juppé (UMP) 1999 - 2004, condamné pour abus de confiance, recel d'abus de biens sociaux, et prise illégale d'intérêt. Condamné à 14 mois de prison avec sursis et à un an d'inéligibilité après appel.
5. Alain Tuduri (UMP) 2009-2010, condamné pour discrimination raciale, pour avoir préempté les biens immobiliers que voulait acheter des personnes d'origines étrangères dans sa commune.
6. Axel Poniatowski (UMP) 2010, condamné pour diffamation.
7. Brice Hortefeux (UMP) 2010, condamné pour atteinte à la présomption d'innocence. Il a également été condamné pour injure non publique envers un groupe de personnes à raison de leur origine. Le Parquet Général a requis sa relaxe, la décision a été mise en délibéré au 15 septembre.
8. Brigitte Barèges (UMP) 2011, condamnée pour refus de mariage.
9. Bruno Sandras (UMP) 2011, condamné pour détournement de fonds publics et prise illégale d'intérêts.
10. Charles Fabre (UMP) 2010, mis en examen pour favoritisme.
11. Charles Pasqua (UMP) 2009 à 2010, condamné pour trafic d'influence, pour favoritisme, pour faux, financement illégal de campagne et abus de confiance. Il est cité dans l'affaire de recel d'abus de biens sociaux pour l'association France Afrique Orient. Il est également mentionné dans l'affaire du financement occulte du ministère de l'Intérieur et de l'Union des groupements d'achats publics.
12. Christian Vanneste (UMP) 2006 et 2007, condamné pour propos homophobes, condamnation confirmée par la Cour d'Appel puis annulée par la Cour de Cassation. Il avait déclaré : « l'homosexualité inférieure à l'hétérosexualité et que l'homosexualité était une menace pour l'humanité ».
13. Claude Polony (UMP) 2001-2009, reconnu coupable de prise illégale d'intérêt, favoritisme et détournements de fonds.
14. Daniel Simonpieri (FN puis UMP), condamné pour favoritisme, fausses factures et emploi fictif. Il avait déjà été condamné pour harcèlement moral.
15. Damien Meslot (UMP) 2010, condamné pour outrage à magistrat, mis en examen pour atteinte ou tentative d'atteinte à la sincérité d'un scrutin.
16. Denis Gautier-Sauvagnac (UMP) 2008, mis en examen pour blanchiment d'argent.
17. Denis Jacquat (UMP) 2011, condamné pour abus de confiance et infraction à la législation sur le financement des campagnes électorales.
18. Didier Schuller (RPR-UMP) 1994, il s'enfuit aux Bahamas après la révélation d'une tentative de déstabilisation du juge Éric Halphen, puis il continue sa cavale en République dominicaine, où il bénéficie d'une protection diplomatique, avant de revenir en France. 2005, condamné pour financement illégal de sa campagne. 2007, condamné pour avoir fait financer de façon occulte des activités politiques.
19. Dominique Paillé (UMP) 2004, condamné pour abus de confiance.
20. Frédéric Chazal (UMP) 2010, condamné pour diffamation.
21. Gaston Flosse (UMP) 2011, condamné pour détournement de fonds publics et prise illégale d'intérêts.

22. Georges Tron (UMP) 2011, mis en examen pour harcèlement sexuel, agression sexuelle et viol.

23. Gérard Dezempte (UMP) 2006, condamné pour discrimination.

24. Gérard Larrat (UMP) 2011, condamné pour constitution de partie civile abusive ou dilatoire dans le but de nuire à son adversaire socialiste. 2011, mis en examen pour complicité d'atteinte à la sincérité du scrutin, complicité de faux administratif et usage et complicité de manœuvre frauduleuse tendant à l'exercice irrégulier du vote par procuration, son élection a été annulée.

25. Gilles Forray (UMP) 2006, condamné pour corruption passive et recel d'abus de biens sociaux.

26. Guy Drut (UMP) 2005, condamné pour avoir bénéficié d'un emploi fictif.

27. Guy Wildenstein (UMP) 2011, mis en examen pour recel d'abus de confiance.

28. Henry Chabert (UMP) 2002, condamné pour recel d'abus de biens sociaux.

29. Jacques Blanc (UMP) 2009, mis en examen pour détournement de fonds publics et prise illégale d'intérêt.

30. Jacques Masdeu-Arus (UMP) 2006 à 2009, condamné pour corruption passive et recel d'abus de biens sociaux.

31. Jacques Myard (UMP) 2009, condamné pour diffamation.

32. Jean Reynaud (UMP) 2004, condamné pour prise illégale d'intérêt. 2006, condamné pour harcèlement moral et dégradation des conditions de travail.

33. Jean Tiberi (UMP) 2009, condamné pour occupation illégale des locaux de sa permanence et fraude aux électeurs.

34. Jean-Louis Garnier (UMP) 2011, condamné pour coups et blessures.

35. Jean-Louis Masson (UMP) 1997, condamné pour avoir financé la campagne d'un concurrent afin d'affaiblir sa rivale à droite.

36. Jean-Paul Alduy (UMP) 2008, son élection est annulée pour fraude.

37. Jean-Paul Fournier (UMP) 2009 à 2010, condamné pour prise illégale d'intérêt.

38. Joëlle Ceccaldi-Raynaud (UMP) 2006, condamnée pour diffamation et complicité de diffamation.

39. Joëlle Ferrand (UMP) 2010, condamnée pour prise illégale d'intérêt et malversations.

40. Laurence Spicher-Bernier (UMP) 2010 à 2011, condamnée pour exercice illégal de la profession d'avocat et escroquerie.

41. Lionel Cressiot (UMP) 2011, mis en examen pour injures et diffamation.

42. Lucette Michaux-Chevry (UMP) 2002, condamnée pour favoritisme dans l'attribution de marchés publics.

43. Manuel Aeschlimann (UMP) 2009, condamné pour favoritisme dans l'attribution d'un marché public.

44. Marie-Jeanne Bozzi (UMP) 2002, condamnée pour proxénétisme aggravé, association de malfaiteurs et dissimulation de travail clandestin. 2007, condamnée pour soustraction au paiement de l'impôt, omission de déclaration et fraude fiscale. 2009, mise en examen pour association de malfaiteurs en vue de la commission d'un homicide en bande organisée.

45. Maurice Gutman (UMP) 2010, condamné pour proposition sexuelle à une mineure de 12 ans.

46. Michel Buillard (UMP) 2011, condamné pour détournement de fonds publics et prise illégale d'intérêts.

47. Michel Habig (UMP) 2006, condamné pour avoir fait incendier 14 caravanes appartenant à des Roms installées sur un terrain municipal.

48. Nicolas Bazire (UMP) 2011, mis en examen dans le cadre de l'affaire Karachi.

49. Olivier Deleu (UMP) 2011, mis en examen pour injures et diffamation.

50. Olivier Rey (UMP) 2008, condamné pour violences, menaces et dégradation grave du bien d'autrui en raison de la religion.

51. Pascal Buchet (UMP) 2007-2011, condamné pour harcèlement moral ayant mené au suicide.

52. Patrick Balkany (UMP) 2003, condamné pour injure publique et pour diffamation. 1999, condamné pour avoir rémunéré aux frais du contribuable trois personnes désignées comme des employés municipaux, mais qui ne s'occupaient que de son appartement de Levallois-Perret et de sa résidence secondaire près de Giverny.

53. Philippe Brun (UMP) 2011, condamné pour fraudes et multiples abus de biens sociaux.

54. Pierre Bédier (UMP) 2009, condamné pour corruption passive et recel d'abus de biens sociaux.

55. Philippe Pemezec (UMP) 2010, condamné pour injures. 2007, condamné pour irrégularités lors de sa campagne, son élection sera annulée.

56. Renaud Donnedieu de Vabres (UMP) 2004, condamné pour blanchiment d'argent. 2011, mis en examen dans le cadre de l'affaire Karachi.

57. René Vestri (UMP) 2009, condamné pour travail dissimulé. 2010, mis en examen pour blanchiment à titre habituel et en bande organisée, trafic d'influence et association de malfaiteurs.

58. Richard Cazenave (UMP) 1999, condamné pour abus de biens sociaux. 2004, condamné pour recel et complicité d'abus de biens sociaux.

59. Serge Dassault (UMP) 1998, condamné pour corruption. 2010, condamné pour procédure abusive. 2009, condamné pour avoir acheté des voix lors des municipales.

60. Thérèse Aillaud (UMP) 2002, condamnée pour détournement de fonds publics.

61. Thierry Gaubert (proche de l'UMP, collaborateur de Sarkozy) 2008, mis en examen pour abus de biens sociaux et escroquerie. 2011, mis en examen dans le cadre de l'affaire Karachi.

62. Thierry Leprince (UMP) 2007, condamné pour viol sur une mineure de 12 ans.

63. Vincent Toni (UMP) 2008 et 2011, condamné pour corruption passive.

64. Xavier Dugoin (UMP) 1997, condamné pour trafic d'alcool, salaires fictifs et corruption. 1999 à 2000, condamné pour abus de confiance, détournement de fonds publics, falsification de documents administratifs et prise illégale d'intérêt. 2001, mis en examen dans le cadre de l'affaire des emplois fictifs du conseil général de l'Essonne, cette procédure sera annulée pour vice de forme.

65. Claude Guéant (UMP – Les Républicains) 2015 - 2017, déjà condamné à 2 ans de prison avec sursis et 75.000 € d'amende en novembre 2015, sa peine s'est alourdie en appel avec 1 an de prison ferme, la même amende et la même interdiction d'exercer toute fonction publique pendant 5 ans, pour s'être attribué des fonds de biens publics (montant de 210.000 €).

Et... nous en oublions ! Notamment ceux qui sont passés au travers des mailles du filet !  
Sarkozy & Co.

Au parti socialiste :

1. ANDREONI Serge (sénateur PS), mis en examen pour complicité de trafic d'influence dans une affaire de marchés publics présumés frauduleux.

2. ANDRIEUX Sylvie (Député PS), condamnée aujourd'hui à 3 ans de prison dont deux avec sursis, à 100.000 euros d'amende et à 5 ans d'inéligibilité pour complicité d'escroquerie et détournement de fonds publics.

3. AYRAULT Jean Marc (Ministre PS) 1997, délit de favoritisme dans l'attribution d'un marché public.

4. BERNADINI François (Maire PS), condamné en 2002 pour une ingérence, détournement de fonds publics, abus de confiance et abus de biens sociaux à 18 mois de prison avec sursis, 400.000F d'amende et cinq ans d'inéligibilité.

5. BENGUIGUI Yamina (ex-ministre PS) à la francophonie, condamnée en sept 2015 pour déclaration de patrimoine incomplète dans le cadre de la transparence suite au scandale Cahuzac.

6. BINET Erwann, Député en Isère, rapporteur PS du mariage gay, condamné pour diffamation le 23 juillet 2013.

7. BOURQUIN Christian (Conseil régional PS), condamné en 2012 à 2 mois de prison avec sursis pour délit de favoritisme (décédé cet été 2014 R.E.P).

8. BUCHET Pascal (Maire PS), condamné en 2012 pour harcèlement moral après le suicide d'une de ses collaboratrices.

9. CAMBADELIS Jean-Christophe (Secrétaire général du PS ), condamné pour recel et abus de confiance, puis condamné en 2006 à 6 mois de prison avec sursis et 20.000€ d'amende dans l'affaire des emplois fictifs de la MNEF. Il avait été rémunéré par la mutuelle proche du PS, entre 1991 et 1995, à hauteur de quelque 620.500 francs au titre d'une activité fictive de conseil.

10. CHAOUAT Yacine (maire adjoint PS) chargé de la médiation, condamné en 2011 en appel pour violences conjugales.

11. CIOT Jean-David, le premier secrétaire fédéral et collaborateur de Guérini, mis en cause pour recel de détournement de fonds publics.

12. CUVILLIEZ Christian (Union de la gauche), condamné en 2003 par la Cour d'appel de Rouen à un an de prison avec sursis et à deux ans de suppression des droits civiques, civils et de famille pour détournement de fonds publics et recel.

13. DALONGEVILLE Gérard (Maire PS), condamné pour faux en écriture et usage de faux, détournements de fonds publics, favoritisme et recel de favoritisme.

14. DELESSARD Monique (Maire PS), condamnée en 2010 à 15 mois de prison avec sursis et à une peine d'inéligibilité pour avoir marié illégalement l'ancien député-maire Jacques Heuclin à l'article de la mort.

15. DÉSIR Harlem (n°2 du PS Député européen) 1998, condamné à 18 mois de prison avec sursis et à 30.000 F d'amende pour recel d'abus de biens sociaux De novembre 1986 à octobre 1987, il a reçu un salaire fictif mensuel de 10.500 francs de l'Association régionale pour la formation et l'éducation des migrants, basée à Lille. L'actuel n° 2 du Parti socialiste occupait la présidence de SOS-Racisme.

16. DESTRADE Jean-Pierre (Conseiller Général PS), condamné en 2005 à 3 ans de prison dont 2 avec sursis et 10.000 euros d'amende dans une affaire de trafic d'influence et d'escroquerie ; une peine couverte par sa détention provisoire.

17. ECOCHARD Janine (PS), vice-présidente du CG des Bouches-du-Rhône, condamnée en 1998 dans l'affaire Urba sur le financement occulte du PS.

18. EMMANUELLI Henri (PS) 1997, condamné pour complicité de trafic d'influence dans l'affaire Urba. Également mis en examen en 1998 dans le cadre de l'affaire Destrade pour financement illégal du Parti socialiste. En 2005, il s'associe au NPS d'Arnaud Montebourg.

19. FILIPPETTI Aurélie (Ministre PS) 2014, condamnée à verser 2.000 € à « Voici » au nom du « droit légitime à l'information dans une société démocratique, devant lequel doit céder la protection de la vie privée ».

20. GAIA Robert (Député PS) du Var, condamné en 2002 pour favoritisme.

21. GAUDERON Jean, (PS), directeur général des services (DGS) de L'Hay-les-Roses, mis en examen pour recel d'abus de biens sociaux, détournement de biens publics et corruption.

22. GRANIE Bernard (PS) Bouches du Rhône, condamné à 2 ans de prison ferme, 100.000 euros d'amende et 5 ans d'inéligibilité pour corruption dans le cadre de marchés publics.

23. GUÉRINI Jean-Noël (PS) président du CG, mis en examen en 2011 pour prise illégale d'intérêts, trafic d'influence, association de malfaiteurs et complicité d'obstacle à la manifestation de la vérité.

24. HIDALGO Anne (maire PS de Paris), condamnée en 2012 à 40.000 € d'amende pour infraction à la législation sur la durée du travail.

25. HUCHON Jean-Paul (PS), condamné pour prise illicite d'intérêts sur marchés publics en 2007, condamnation confirmée en appel en 2008. Délit commis dans le cadre de sa fonction de président de la Région Ile de France, dont il demande la reconduction aujourd'hui à ses électeurs.

26. JIBRAYEL Henri (Député PS), intéresse la justice pour escroquerie et détournement de fonds publics.

27. KALTENBACH Philippe (Sénateur Maire PS), mis en examen pour corruption active et passive, recel, complicité.

28. KUCHEIDA Jean-Pierre, (Député-maire PS) le soutien de Hollande, mis en examen pour détournement de fonds publics.

29. LAIGNEL Michel (PS), condamné en 2005 à 2 ans de prison avec sursis et à 2ans d'inéligibilité pour favoritisme, prise illégal d'intérêts et faux et usage de faux, en écriture publique.

30. MAHEAS Jacques (Sénateur et maire PS), condamné définitivement en cassation en mars 2010 pour des faits de harcèlement sexuel datant de 2002. (En pleine affaire DSK, cela faisait un peu trop d'obsédés sexuels pour un seul PS !)

31. MAUROY Pierre, décédé le 7 juin 2013 (Sénateur PS), condamné à 20.000 € d'amende avec sursis pour abus de confiance et devra, avec Lyne Cohen-Solal et Bernard Masset, son ancien directeur de cabinet, rembourser 19.654 €.

32. MELLICK Jacques (Maire PS) en 1996, condamné pour témoignage de complaisance dans l'affaire OM-Valenciennes.

33. MONTEBOURG Arnaud (Ministre PS) ministre du Redressement productif, mis en examen en 2010 pour diffamation et condamné en 2012 pour injures par le TGI de Paris, condamné ce lundi 17 décembre 2012 à verser 2.000€ de dommages et intérêts pour avoir porté atteinte à la présomption d'innocence du sénateur PS Jean-Noël Guérini.

34. MOSCOVICI Pierre (Ministre PS), condamné pour atteinte au droit à l'image et à une amende de 1.220 €.

35. NAVARRO Robert (Cadre PS) dans l'équipe de campagne de François Hollande, objet d'une plainte du PS pour enrichissement personnel et abus de confiance pour des frais personnels et des pizzas, entre 2008 et 2010, pour 42.000 €. Soutien de François Hollande à la Primaire socialiste, il intègre son équipe de campagne durant l'été 2011.

36. NOYES Jean-François (PS), mis en examen en 2012 dans le cadre de l'Affaire Guérini, dont il était le directeur de cabinet, pour association de malfaiteurs en vue de trafic d'influence et recel de trafic d'influence.

37. PASTOR Jean-Marc (Sénateur PS), découverte de notes de frais frauduleuses. Médiapart révèle, le 27 juin 2011, que le sénateur avait transmis à la trésorerie du Sénat deux factures de restaurant émises dans le Tarn, son département, pour un montant total de 2.492 €. Il menace Médiapart de poursuites, produisant un faux communiqué de Gérard Larcher pour l'occasion, alors Président du Sénat, avant de se rétracter et de rembourser l'intégralité des notes de frais.

38. PRADILLE Claude (Sénateur PS), condamné en 1995 à cinq ans de prison de ferme, cinq ans d'inéligibilité et 300.000 francs d'amende pour faux et usage de faux, corruption, complicité d'escroquerie et subornation de témoins dans une affaire où il était soupçonné d'avoir fait construire sa piscine sur des fonds publics de l'Office HLM du Gard.

39. PUIGMAL Élu (Maire PS), condamné en 2012 pour délit de favoritisme dans des conditions d'attribution de marché.

40. PUPPONI François (Député PS), poursuivi pour abus de biens sociaux.

41. REBSAMEN François (Ministre PS), condamné à Dijon à 1 an d'inéligibilité en 2004 pour utilisation de fonds publics à des fins personnelles. Le Net a été très soigneusement nettoyé de tous les détails de ce scandale. À noter son mépris pour une agression raciste anti-blanc dans sa ville de Dijon.

42. ROYAL Ségolène (ministre PS), condamnée pour des licenciements abusifs datant de 1997.

43. SEVE Patrick (maire PS), tête de liste aux sénatoriales dans le Val-de-Marne, mis en examen dans le cadre d'une enquête sur les marchés publics de sa commune, pour octroi d'avantages injustifiés et soustraction de fonds publics.

44. TAUBIRA Christine (ministre PS), condamnée le 27 septembre 2004 par le tribunal des Prud'hommes pour licenciement abusif, rupture abusive de contrat, et à verser 5.300 euros après avoir exploité son ancienne employée.

45. TEULADE René sénateur-maire PS d'Argentat (Corrèze), avait été condamné en juin 2011 à 18 mois de prison avec sursis et 5.000 euros d'amende pour abus de confiance par le tribunal correctionnel de Paris. En octobre 2012, Hollande lui avait rendu hommage lors du Congrès de la Mutualité française : « Je salue les présidents qui ont marqué l'histoire de votre organisation, notamment René Teulade, auquel je suis lié par une fidélité corrézienne (...) »

46. VALLINI André (Sénateur PS), poursuivi pour licenciement abusif et harcèlement moral par son attachée parlementaire, avec qui il a fini par trouver un accord. A reçu une plainte contre X pour concussion et utilisation frauduleuse de fonds publics. Proche de François Hollande, cet ancien président de la Commission Outreau conseille le candidat socialiste sur les questions de justice.

Etc., etc.

Au Front National :

La première date correspond à l'époque des faits, la deuxième correspond au moment de la condamnation. Si une seule date est inscrite, il s'agit de celle de la condamnation.

1. Le Front National 1992-1996, condamné pour avoir vendu une investiture.

2. Le Front National 2002, condamné pour avoir utilisé de manière dévalorisante l'image d'une personne.

3. Le Front National 2002, condamné pour avoir utilisé sur son site les clichés protégés de l'AFP.

4. Le Front National 2008, condamné pour avoir utilisé sans autorisation, en la détournant, la célèbre photo du « Che au béret et à l'étoile ».

5. Le Front National 2007-2009, condamné à rembourser plus de 6,3 millions d'euros de dettes majorées de près de 600.000 euros d'intérêts à Fernand le Rachinel.

6. Le Front National 2009, condamné à détruire ses tracts.

7. Le Front National 2010, condamné à retirer ses affiches litigieuses.

8. En 1995, trois colleurs d'affiches du Front National ont été condamnés pour le meurtre d'Ibrahim Ali-Abdallah.

9. En 2004, un membre du Front National dont l'identité n'a pas été révélée a été mis en examen et écroué pour la profanation de 127 tombes du cimetière juif de Herrlisheim.

10. En 2007, un membre du Front National dont l'identité n'a pas été révélée a été mis en examen pour l'assassinat de Karim Zaiter, un pilote de quad, la veille de Noël, puis incarcéré. Il affirme avoir tiré au hasard sur un des engins qui tournaient sur le square sans vouloir tuer.

11. En 2009, quatre membres du Front National dont les noms n'ont pas été révélés ont été condamnés pour coups et blessures après avoir attaqué un homme noir une fois le repas patriotique organisé par le FN terminé.

12. Alexandre Gabriac (FN) 2007, mis en examen pour ses liens étroits avec un commando d'extrême-droite ayant tenté de cambrioler un stand de tir à Saint-Andéol-le-Château, dont l'aventure s'est terminée par le meurtre du Gendarme Ambrosse. 2009, condamné pour apologie de crime contre l'humanité, injures à caractère raciste et violences volontaires ayant entraîné une incapacité de travail supérieure à 8 jours.

13. Alexandre Simonnot (FN) 2006-2010, condamné pour avoir détruit un préservatif géant à l'occasion de la journée mondiale contre le Sida.

14. Antoinette Martinet (FN) 1997 à 1998, condamnée pour provocation à la haine, à la violence et à la discrimination.

15. Bruno Gollnisch (FN) 2004-2007, condamné en première instance et par le Conseil d'État pour contestation de l'existence de crime contre l'humanité (négaionnisme), la Cour de Cassation va pourtant casser sans renvoi l'arrêt de la cour d'appel. De 2008 à aujourd'hui, poursuivi en justice pour incitation à la haine raciale.

16. Bruno Mégret (Fondateur du MNR et membre du FN) 1998, condamné pour avoir tenu des propos sur l'inégalité des races. 2002-2002, condamné pour avoir envoyé aux frais de la commune de Vitrolles plusieurs milliers de lettres appelant à parrainer sa candidature pour l'élection présidentielle. 2006, condamné pour détournement de fonds.

17. Claude Jaffres (FN) 1997, condamné pour abus d'autorité et usurpation de fonction.

18. Catherine Mégret (FN) 1998 et sa Mairie de Vitrolles furent condamnés pour discrimination et incitation à la discrimination. 2002, condamnée pour avoir envoyé aux frais de la commune de Vitrolles plusieurs milliers de lettres appelant à parrainer la candidature de son époux pour l'élection présidentielle. 2006, condamnée avec son mari pour détournement de fonds.

19. Cédric Bégin (FN) 1999-2002, condamné pour détention sans autorisation de munitions et d'armes, condamné pour incitation à la haine raciale.

20. Christophe Klein (FN) 1999-2002, condamné pour provocation à la discrimination raciale.

21. Daniel Simonpieri (FN puis UMP), condamné pour favoritisme, fausses factures et emploi fictif. Condamné pour harcèlement moral.

22. Denis Monteillet (FN) 1995, condamné pour avoir inscrit plusieurs personnes de son voisinage sur la liste présentée par son parti au municipales sans les avoir prévenues. Le Conseil d'État a annulé les élections des conseillers municipaux FN pour « liste irrégulière ».

23. Émilien Bonnal (FN) 1985, ex-candidat FN aux cantonales et municipales, a été reconnu coupable de meurtre, alors qu'il collait des affiches pour le FN, pour avoir tué Abdallah Moktari, 23 ans ; qui l'avait insulté. 8 ans de prison.

24. Francis Watez (FN) 1995, condamné pour incitation à la discrimination raciale pour avoir collé des affiches proclamant : « Musulmans, Barbaresques, Algériens, terroristes ou non, tous dehors » et "Refuser l'intégration de ces sauvages est un devoir national ». (2 ans d'inéligibilité et 50.000 F d'amende).

25. François Nicolas-Schmitt (FN) 1997, condamné pour détournement de fonds.

26. Gilles Lacroix (FN) 1997-1997, condamné pour complicité de violence en réunion, avec arme et préméditation et pour complicité de destruction de biens.

27. Georges Theil (FN) 2001, condamné pour contestation de crimes contre l'Humanité. 2004-2006, de nouveau condamné pour contestation de crimes contre l'humanité.

28. Jacky Codvelle (FN) 1990, condamné pour avoir mis le feu à la voiture du député du Rhône et maire PS de la ville, Jean Jacques Queyranne pour fêter le 14 juillet.

29. Jacques Bompard (FN) 2008-2010, mis en examen pour prise illégale d'intérêt.

30. Jacques Coutela (FN) 2011, mis en examen pour incitation à la haine raciale suite à son apologie d'Anders Behring Breivik, auteur des attentats d'Oslo.

31. Jean Holtzer (FN) 1990, ex-candidat FN aux cantonales a été reconnu coupable de vol à main armée pour avoir braqué une banque (8 ans fermes). Cet ancien avocat général avait un jour réclamé la peine de mort pour une histoire identique.

32. Jean-Claude Poulet (FN) 1992, condamné pour avoir battu sa femme pendant quinze ans pour « la stimuler au travail... Il fallait que je la stimule assez fréquemment ».

33. Jean-Marc Maurice (FN) 2004 à 2009- 2010 à 2011, 6 condamnations. Condamné pour outrage à agent dépositaire de l'autorité publique, vol, escroquerie, banqueroute, travail dissimulé et non déclaré, abus de bien sociaux.

34. Jean-Marie Le Chevallier (FN), condamné pour subornation de témoin dans l'affaire du meurtre de son directeur de cabinet.

35. Jean-Yves Douissard (FN) 1999-2002, condamné pour incitation à la haine raciale.

36. Joël Klein (FN) 1998, condamné pour coups et blessures sur un Nord-Africain.

37 Laurent Mirabeau (financier de JM LePen) 1994, condamné pour escroquerie et exercice illégal de la profession de banquier.

38. Louis Aliot (FN) 2008, condamné pour diffamation.

39. Louis de Noëll (FN) 1997, condamné pour détournement de fond. Il avait utilisé de l'argent de la société dont il est le gérant pour s'acheter un appartement à Paris, un autre à Perpignan et une villa sur la mer. 1 an avec sursis et 50.000F d'amende.

40. Marc Georges (FN) 1995, condamné pour avoir blessé par balle un jeune homme.

41. Marc Lyoen (FN) 1997, condamné pour avoir employé des clandestins. En 2008 : Candidat régulier du F.N condamné cette fois pour fraude au RSA. L'ancien dirigeant départemental du FN devra payer une amende de 500 euros et rembourser 15.000 euros au Conseil Général de Maine et Loire.

42. Marcel Mazières (FN) 1995, condamné pour avoir envoyé à un professeur de philosophie une lettre anonyme injurieuse. Extrait : « Vous transformez nos classes en goulag politique, votre aspect physique est disgracieux et, apprenant que vous êtes homo, cela est risible ».

43. Marine Le Pen (FN) 2008, condamnée pour diffamation.

44. Pascal-Bernard de Leersnyder (FN) 1991, condamné pour actes de torture sur un enfant de cinq ans. Reconnu coupable de violence sur mineur pour avoir appris l'allemand au fils de sa compagne à coup de poing (jusqu'au sang) et pour lui avoir plongé la tête dans les WC (« Il n'était pas digne de la salle de bains »). 13 mois de prison dont 10 fermes.

45. Patrick Bassot (FN) élu dans le Vaucluse 2012, a été condamné à 1.000 euros d'amende pour « incitation à la discrimination, à la haine et à la violence à l'encontre des immigrés ».

46. Patrick Binder (FN) 2010-2011, condamné pour injure publique et provocation à la haine raciale. 2004-2005, condamné pour injures racistes en public.

47. Philippe Bernard (FN) 2004-2008, mis en examen pour faux et falsification, abus de confiance et escroquerie.

48. Philippe Viard (FN) 1998, mis en examen et probablement condamné depuis pour discrimination en raison de l'origine, de l'appartenance ou la non-appartenance vraie ou supposée à une ethnie, une nation ou une religion non déterminée. Condamné pour injures et pour délit de fuite après avoir renversé un enfant.

49. Pierre Van Dorpe (FN) 1989, condamné pour avoir tiré à l'aide de son fusil à pompe sur un groupe de jeunes d'origines maghrébines en blessant au dos l'un d'eux parce qu'il faisait trop de bruit. Le FN lui paye ses 15 000F de caution. 15 mois avec sursis.

50. Raynald Liekens (FN) 1994, condamné pour le meurtre d'une juive. Il a déclaré : « Elle était plus gentille avec moi que personne ne l'avait été jusque-là. Mais, quand j'ai appris qu'elle était juive, j'ai décidé de la tuer car les juifs sont les ennemis de la race blanche ».

51. Richard Jacob (FN) 2010-2011, condamné pour outrage et rébellion.

52. Roger Fabregues (FN) 1996, condamné pour trafic de drogues. Il avait profité d'un voyage au Maroc pour importer du haschisch (2 ans de prison).



53. Sylvain Ferrua (FN) 1996, condamné pour proxénétisme 1 an avec sursis et 50.000 F d'amende.

54. Tanguy Deshayes (FN) 2008-2009, mis en examen pour menaces de mort, il a confirmé en être l'auteur. Quelques années auparavant il avait été condamné pour bagarre ainsi que pour port d'arme.

55. Valls et André (FN), condamnés pour violence avec arme.

56. Xavier Voute (FN) 1997, condamné pour avoir aspergé de gaz lacrymogène des militants de Ras l'Front (mouvement anti FN).

57. Yannick Lecointre (FN) 2010-2011, condamné pour trafic de drogue (transport, détention, acquisition, cession et emploi non autorisés de stupéfiants).

58. Jean-Marie Le Pen (FN) :

Redressement de 1,4 Millions de Francs) ;

Reconnu coupable d'apologie de crime de guerre dont la déportation pour l'édition d'un disque sur lequel on peut entendre « un hymne du parti nazi » et « Vive Hitler » ;

Reconnu coupable d'antisémitisme insidieux, reconnu coupable de banalisation d'actes jugés constitutifs de crimes contre l'humanité (11/10/1989) pour avoir qualifié les chambres à gaz de « point de détail » de la 2ème guerre mondiale ;

Reconnu coupable de captation d'héritage, 5.000F à verser ;

Reconnu coupable d'agression d'un candidate socialiste, 3 mois avec sursis, 20.000F d'amende, 2 ans d'inéligibilité ;

Reconnu coupable d'avoir tenu des propos sur l'inégalité des races avec Bruno Mégret. Condamné à verser 10.000F à L'UEJF (Union des Etudiants Juifs de France) et à publier à ses frais le jugement dans 3 hebdomadaires (30.000F par publication).

Liste de ses condamnations :

1960, condamné pour menaces de mort proférées à l'encontre d'un commissaire de Police.

1964, condamné pour coups et blessures volontaires.

1969, condamné pour coups et blessures volontaires.

1971, condamné pour apologie de crime de guerre.

1986, condamné pour antisémitisme insidieux.

1986, condamné pour apologie de crimes de guerre dont la déportation.

1987, condamné pour provocation à la haine, à la discrimination et à la violence raciale.

1991, condamné pour trouble manifestement illicite à l'ordre public.

1991, condamné pour banalisation de crimes contre l'humanité et consentement à l'horrible.

1992, condamné pour diffamation.

1993, condamné pour injure publique.

1995, condamné pour oublis de plus-value boursière et sous-estimation de loyer.

1996, condamné pour avoir tenu des propos ayant gravement porté atteinte au président du tribunal d'Auch.

1997, condamné pour avoir injurié l'association Ras l'front (mouvement anti-FN) de « mouvement de tueurs de flics ».

1997, condamné pour avoir injurié le président de SOS-Racisme.

1997, condamné pour banalisation de crimes contre l'humanité et consentement à l'horrible.

1998, condamné pour injures publiques et violences sur personne dépositaire de l'autorité publique dans l'exercice de ses fonctions.

1998, condamné pour avoir présenté une tête en carton à l'effigie de Catherine Trautmann.

1998, condamné pour avoir déclaré « Je crois à l'inégalité des races ».

1999, condamné pour incitation à la haine raciale et apologie de crime de guerre.

2002, condamné pour avoir reproduit sans autorisation un reportage de treize photographies prises par l'AFP.

2004, condamné pour provocation à la haine raciale.

2005, condamné pour incitation à la haine raciale.

2008, condamné pour complicité d'apologie de crimes de guerre et contestation de crime contre l'humanité.

59. Adrien DESPORT, responsable FN (77), actuellement en prison pour avoir brûlé des voitures afin de faire monter le sentiment d'insécurité dans sa ville et espérait ainsi remporter l'élection municipale.

60. Arnaud Couture, élu FN et candidat aux dernières départementales, actuellement en préventive pour détention et enregistrement d'images pédopornographiques. C'est la Montagne qui a révélé l'affaire peu de temps avant l'élection.

Septembre 2015 : Le Front national a été mis en examen, mercredi 9 septembre, pour recel d'abus de biens sociaux et complicité d'escroquerie, dans le cadre de l'enquête menée par la justice sur le financement du parti. Une décision qui tombe mal pour la présidente du mouvement d'extrême droite, à trois mois des élections régionales de décembre, pour lesquelles elle est candidate en Nord - Pas-de-Calais - Picardie. Et ce d'autant plus que le conflit engagé avec son père depuis cinq mois, bien que mis sous l'étéignoir ces derniers jours, n'est pas à l'abri de nouveaux rebondissements.

Le dossier constitué par les juges d'instruction Aude Buresi et Renaud Van Ruymbeke est lourd pour le parti de Marine Le Pen. Ce dernier est suspecté d'avoir fortement incité ses candidats aux élections législatives de 2012 à acheter des kits de campagne fournis clés en main par la société Riwal. Dirigé par Frédéric Chatillon, un ami proche de Mme Le Pen, ce prestataire travaille presque exclusivement pour le Front national. Les juges soupçonnent que les kits aient été surfacturés afin de pouvoir bénéficier de marges après le remboursement par l'Etat des dépenses de campagne aux candidats ayant dépassé 5 % des voix.

« Vide intégral ».

Par ailleurs, ils considèrent que l'emploi par la société RIWAL de David RACHLINE et de Nicolas BAY, deux cadres du FN, pendant deux mois dans le cadre de la campagne, peut être assimilé à un emploi fictif et donc à un don déguisé. Depuis janvier 2015, CHATILLON se trouve sous le coup d'une mise en examen pour escroquerie, « faux et usage de faux », « abus des biens sociaux » et « blanchiment de biens sociaux ». Après l'élection présidentielle de 2012, les autorités fiscales s'interrogent sur les dépenses somptueuses déclarées par la société de communication que Frédéric Chatillon a mise au service du FN. En clair, elle est soupçonnée par les enquêteurs d'avoir surfacturé des prestations liées à plusieurs campagnes électorales du parti d'extrême droite depuis 2011.

EELV :

1. Florence LAMBLIN, adjointe au maire du XIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris, figure parmi neuf personnes mises en examen samedi 13 octobre 2012 pour blanchiment en bande organisée et association de malfaiteurs. Huit des neuf personnes ont été placées sous contrôle judiciaire avec un cautionnement allant de 80.000 à un million d'euros.

2. Karim ZERIBI mis en examen pour malversations en avril 2015. Ancien porte-parole de GUERINI, la justice soupçonne l'élus d'avoir détourné des subventions concernant deux associations de promotion de la diversité qu'il a fondées : Agir pour la citoyenneté et Agir pour la compétence et le recrutement (APC Recrutement).

3. Noël MAMERE : Le 11 octobre 2000, le député (vert) a été condamné, pour « diffamation », à 10.000 francs d'amende et à 25.000 francs de dommages et intérêts, par la 17<sup>ème</sup> chambre du tribunal correctionnel de Paris. Il a dit, à propos de l'ancien directeur du Service central de protection contre les rayonnements ionisants lors de l'explosion de la centrale nucléaire de Tchernobyl en avril 1986, qui était intervenu à la télévision pour dire que le nuage

radioactif s'était arrêté à la frontière française, que : « ce sinistre personnage, qui "n'arrêtait pas de nous raconter que la France était tellement forte, complexe d'Astérix, que le nuage de Tchernobyl n'avait pas franchi nos frontières ».

4. Jean-Vincent PLACE : En février 2012, il est condamné par le tribunal correctionnel de Paris à 500 euros d'amende et 1.500 euros de dommages et intérêts pour diffamation à l'encontre du député Christian VANNESTE. Le tribunal estimant que, si Jean-Vincent Placé disposait d'éléments pour qualifier Christian VANNESTE d'homophobe, il n'en disposait pas pour le qualifier de « raciste, voire antisémite ». En avril 2014, il déclare avoir réglé 18.000 euros de PV impayés à la suite d'une centaine d'infractions routières commises sur la période 2004-2010 avec une voiture de fonction du conseil régional.

5. Le militant écologiste Éric PETETIN a été condamné en octobre 2016 à deux mois de prison ferme pour avoir aspergé d'eau le maire UDI d'Agen Jean DIONIS du SEJOUR, en signe de protestation contre un projet controversé de Technopôle près de la ville, a-t-on appris de source judiciaire.

6. En janvier 2016, la Chambre de presse du Tribunal correctionnel de Paris a lourdement sanctionné les élus écologistes Alain LIPIETZ et Natalie GANDAIS de Villejuif, suite à la plainte en diffamation déposée en juillet 2014 par des élus PCF et PS de l'ancienne équipe municipale. Ils ont été condamnés à verser près de 70 000 euros de dommages et intérêts.

Etc., etc.